



Bassin minier Unesco

édito

par **Jean-François CARON**

Président de l'association Bassin Minier Unesco

Petit à petit le territoire du Bassin minier prend les couleurs de notre candidature à l'UNESCO. Chaque maire du territoire se voit remettre un drapeau qui symbolise le soutien des communes à cette aventure collective. Soutien qui prend aussi la forme d'un club des communes, et je remercie l'ensemble des maires qui ont déjà répondu présents en prenant leur adhésion.

Les récentes Journées du Patrimoine ont aussi montré à quel point les acteurs du patrimoine minier se mobilisent pour préserver et valoriser notre héritage.

Je vous donne rendez-vous le 13 décembre prochain, date à laquelle nous ferons ensemble, un an après le colloque de Bruay-La-Buissière, le point sur l'avancée de la candidature.

Cette année, nous serons accueillis, pour cette journée de travail, par la Porte du Hainaut, sur le site de Wallers-Arenberg. Ce sera l'occasion de découvrir les importants travaux de rénovation entrepris sur ce beau site de mémoire.

En attendant, je vous laisse découvrir, à travers ce numéro consacré aux paysages du Bassin minier comment le regard que l'on porte sur notre espace de vie et de travail est en train d'évoluer.

LE MOT DE SOUTIEN

par **Gilbert ROLOS**

Président de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

La candidature « UNESCO » a accéléré la prise de conscience globale des acteurs de la valeur exceptionnelle de notre paysage culturel commun. Cette réappropriation touche à la fois au patrimoine bâti, naturel et humain : derrière la candidature « UNESCO », ce sont la qualité de l'habitat et du cadre de vie au quotidien, la Trame Verte, la transmission de la mémoire, le développement culturel, social et touristique et l'image globale du territoire qui sont en jeu.

Les territoires du Bassin minier passent à l'acte : les projets des 3 grands sites de la mémoire, la candidature respective des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et de la Porte du Hainaut à la labellisation de « Pays d'art et d'Histoire », le Louvre-Lens, la montée en charge des Offices intercommunaux... La liste est longue !

Nous changeons d'époque, et nous changeons d'échelle. En 2007, le projet « Pays noir, pays vert », co-produit par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille avec le CHML et des territoires du Bassin minier a créé une véritable trame d'animations culturelles et pédagogiques, autour de la mutation des territoires et de la lecture des paysages. Quel beau trait d'union entre métropole lilloise et Bassin minier, à l'heure où la coopération métropolitaine se met en place ! La candidature « UNESCO » permet de fédérer derrière une bannière commune l'ensemble de ces initiatives, petites et grandes, nouvelles ou « pionnières ».

Ce soutien répété des acteurs politiques et des habitants nous permettra aussi de faire face à nos responsabilités et d'apporter des réponses collectives aux enjeux de gestion de ce patrimoine pour les générations présentes et futures.

le journal de la candidature

EVENEMENTS

EN 2007, LES MAIRES RENOUVELLENT LEUR SOUTIEN :

Les communes minières hissent les couleurs de la candidature

→ *En cette année 2007, les manifestations publiques dédiées à la valorisation du patrimoine minier, font fleurir les couleurs de la candidature dans chaque commune. Lors de ces moments de rencontres, chaque maire reçoit un drapeau afin que sa commune puisse porter haut sa participation à la démarche auprès de l'Unesco.*



C'est en Cœur d'Ostrevent, à l'initiative de la Communauté de Communes qu'a eu lieu, le 2 avril, la première manifestation. Puis, le 1^{er} juillet, alors que la Fosse du 9/9bis accueillait la troisième édition des Rutilants, rencontre d'orchestres à vent, Jean-Pierre Corbisez, Maire de Oignies et Conseiller Général avait invité les maires des communes de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.

Le 4 juillet dernier, c'était à l'invitation de la Communauté de Communes que les représentants des 36 communes de l'Agglomération de Lens-Liévin, se sont donné rendez-vous sur le site du 11/19 pour affirmer leur soutien à la candidature.



Le 6 septembre, c'est l'inauguration du chevalement en brique du Sarteau restauré par la ville de Fresnes-sur-Escaut qui, autour de Luc Coppin et Jean-François Caron, a servi de cadre à la même cérémonie avec les élus du Valenciennois.

Le 23 octobre, vient le tour des communes d'Artois Comm. et

le 13 décembre enfin à l'occasion des rencontres BMU 2007, les maires de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut seront conviés sur le site de Wallers-Arenberg, où s'installe actuellement l'exposition-itinéraire « le charbon une roche pas comme les autres ».



Paysage minier, paysage culturel

→ Les intervenants au colloque des 28 & 29 juin 2006 à Bruay-La-Buissière avaient invité les parties prenantes et associations... à inventer des solutions en réponse aux questions liées au concept de paysage culturel évolutif : Comment gérer ce territoire, si varié et si étendu, et le faire évoluer, puisqu'il est habité et vivant et qu'il ne saura fabriquer du paysage minier faite de discontinuités et de ruptures avec le passé et la géographie, comment penser la visibilité ? Quel plan de gestion peut éviter de figer une situation mais au contraire ouvrir sur le futur avec une créativité, son équilibre, son souffle et son âme ?



Exposition « Etonnants Paysages » du photographe Pierre Cheuva

Métamorphose du paysage et changement de regard

Le paysage du Bassin minier, né de l'exploitation violente d'une ressource naturelle, n'obéit pas à la géographie. Il n'a pas de frontière évidente. De façon apparemment incohérente, l'exploitation charbonnière a semé ses chevalements et ses terrils. Les cités sont nées au gré de l'ouverture des puits. En rupture avec le passé rural, le paysage minier obéit à une logique... géologique, souterraine.

Après la fermeture des mines, le paysage minier a d'abord été regardé comme l'expression d'une souffrance : celle d'un territoire traumatisé par l'abandon de l'exploitation, par la fin brutale d'un système industriel, et par le déchirement du tissu social. Devenu le signe extérieur d'une réalité humaine souffrant d'être stigmatisée et abandonnée, il a cristallisé les réactions de rejet.

S'est alors imposée une logique de nettoyage, il fallait traduire dans le paysage la volonté de

tourner la page de 3 siècles d'exploitation minière. Apparait avec force une dynamique de transformation, elle est planifiée par les autorités et soutenue par l'opinion générale. D'abord « remise à zéro des sites », puis verdissement, cette logique s'est ensuite attachée à la dépollution et au traitement environnemental.

L'ampleur de la tâche était telle que personne n'imaginait qu'en peu de temps les signes de disqualification seraient gommés. Pourtant, au fur et à mesure que place nette était faite, surgissaient de nouvelles interrogations : qu'écrire sur cette page blanche ? Quelle identité révèle-t-elle du territoire ? Quel avenir suggère-t-elle ?

Désormais, malgré de nombreuses questions de responsabilité non résolues, les sites devenus « naturels » et accessibles sont fréquentés par la population. Le regard change. Les sites miniers, passés de l'état de friches, symbole d'un passé douloureux, à celui d'espace de liberté sont maintenant perçus comme lieux en attente de devenir, de projet. Serait-ce le lien que les intervenants au colloque nous invitaient à rechercher pour identifier le territoire au paysage culturel évolutif ?

Les cités minières connaissent la même renaissance. Avec la réhabilitation des logements, la requalification de leurs espaces publics, se dévoile une qualité architecturale et urbanistique qui ne souffre pas de la comparaison avec les réalisations contemporaines. Le cahier technique de la Mission Bassin Minier consacré à l'habitat minier en fait la démonstration.

Désormais l'habitat minier figure parmi le patrimoine architectural remarquable du Nord - Pas de Calais comme en témoigne l'opération « Vivre les Villes » organisée en mars 2007 par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer et le Ministère de la Culture et de la Communication.



VINGT ANNÉES D'INTERVENTIONS PUBLIQUES

- **1984-1988** : Période de « remise à zéro » des sites (rapport Lacaze).
- **1989-1993** : Mise en place de l'E.P.F. et changement d'image des grands sites avec en filigrane la valorisation du paysage.
- **1994-1999** : Priorité au traitement environnemental des friches et à une mise en protection du patrimoine.
- **2000-2006** : Volet « Après-mines » qui définit un « programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du Bassin minier ». Passage d'une politique de « remise à zéro / remise en paysage (verdissement) » à une politique de traitement écologique et d'ouverture au public.

Naissance d'un nouvel esprit des lieux ?



Comment ne pas s'étonner de la multiplication, en cette année 2007 d'expositions qui invitent à une nouvelle lecture du paysage minier à partir de vues aériennes proposant une vision proche du land-art. Sur le site de Wallers Arenberg, 20 photos aériennes de Monsieur Philippe Frutier s'ajoutent à l'exposition itinéraire produite par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille et le Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde. Sous l'appellation « Etonnants paysages », 26 clichés du photographe Pierre Cheuva sont exposés en plein air, sur des bâches grand format, au Centre Historique Minier.

Ce regard neuf et interrogatif est aussi, au sein même du Bassin minier, celui des jeunes. A travers la lecture du paysage actuel, ce sont les nouveaux usages des éléments du patrimoine minier qu'ils appréhendent en premier. Vient ensuite le questionnement sur ce dont ils témoignent. Leur itinéraire de découverte est parfois inattendu. A Raismes, c'est par la construction d'un site internet autour d'une vue panoramique permettant d'entrer dans le paysage que les élèves de Caroline JOUNEAU-SION et David PLACIARD ont cherché à comprendre leur territoire.

www.2c.ac-lille.fr/terril%2Dsabatier/partenaires.htm



A Méricourt, la municipalité a mobilisé le CAUE du Pas-de-Calais - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement -. Trois ateliers de l'école buissonnière du CAUE

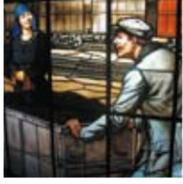
ont été proposés aux enfants dont l'un, animé par Alexis Daguin, paysagiste, les a conduits sur la piste du patrimoine arboré en ville et sur le cavalier voisin.

Désormais l'école buissonnière est proposée à toutes les classes sous forme de classeur (disponible au CAUE et au CRDP - Centre Régional de Documentation Pédagogique -). Elles y trouveront des fiches de questionnements sur les thèmes abordés, des idées de cheminement à repérer dans leur commune, un CD-Rom avec l'ensemble des références.



Dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut où les préoccupations de paysage et de participation citoyenne sont anciennes, l'Éducation Nationale est aujourd'hui mobilisée sur le thème « là où je vis, là où j'habite... j'agis ». Chaque école est invitée à se dépayser sur place, à chercher l'histoire des paysages et à devenir citoyenne du paysage en participant à la conception des projets des collectivités locales.





rel, paysage évolutif

de notre candidature : collectivités locales, acteurs culturels et touristiques,

it être question de le sanctuariser ? Comment conserver la « marque de r sa transformation, son évolution et recréer une « harmonie » sociale et tativité fidèle à une tradition afin qu'une communauté humaine conserve



Création des élèves de l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Valenciennes

Dans le cadre de Valenciennes 2007 Capitale régionale de la culture, les élèves de l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Valenciennes ont créé un mobilier urbain pour l'Etang du Vignoble voisin de leur école installée dans les anciens bureaux d'Usinor-Sacilor. Ces futurs designers proposent ainsi une nouvelle voie fondée sur l'usage des matériaux de l'industrie locale pour la conversion des sites.

Approches nouvelles du paysage par les collectivités !



Si le traitement des friches reste partout une priorité de l'action sur le paysage, celui-ci est abordé différemment. Ainsi, à la fin de l'activité de la cokerie de Drocourt en mars 2002 libérant un site de plus de 50 ha, c'est un projet de rénovation beaucoup plus étendu que lance la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin pour réunir les villes de Rouvroy, Billy-Montigny, Hénin-Beaumont et Drocourt. Au cœur du projet, un vaste parc dont le chantier est ouvert depuis quelques mois; autour, une véritable opération de requalification du tissu urbain dans les cités voisines placée sous le signe de la haute qualité environnementale et l'aménagement de zones d'activités. En quelques années le site industriel qualifié parfois de site le plus pollué de France aura trouvé une nouvelle vocation exemplaire de la volonté locale de s'inscrire dans le développement durable, et cela sans avoir eu le temps de « traîner » à l'état de friche ! Il en sera de même pour les terrils 101 et 84 qui porteront la surface de ce

Parc des îles à 160 ha lorsque prendra fin en 2009 l'exploitation en cours du terril 101.

L'anticipation de l'évolution du paysage liée aux changements d'activités devient également objet de mobilisation des habitants. En 2006, dans le Douaisis, une vaste concertation a ouvert la réflexion sur la constitution d'une trame verte et bleue. Jean-Luc Hallé, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération, en charge de ce projet, se réjouit de la participation à une vingtaine de réunions des associations naturalistes, des acteurs locaux, chasseurs et pêcheurs, de l'association des paralysés de France, des habitants eux-mêmes et bien sûr des élus. Le territoire dispose maintenant d'un schéma d'ensemble assorti d'un programme d'actions pour préserver la spécificité des 6 secteurs paysagers. Chaque réalisation, comme la boucle 3 utilisant les cavaliers, combine l'intervention publique avec les initiatives des acteurs et habitants, ce qui enclenche directement la réappropriation des espaces miniers comme les terrils devenus pôles de nature.



ENTRETIEN AVEC...

MASSIMO PREITE



Professeur au département d'urbanisme de l'Université de Florence, expert associé à la candidature du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

Comment est né votre intérêt pour le paysage minier appréhendé comme paysage culturel évolutif ?

Mon intérêt en tant que chercheur en archéologie industrielle est né des études que j'ai menées, à partir de la dernière décennie, sur les Collines Métallifères situées dans le Sud de la Toscane.

C'est un territoire où l'activité minière, à travers une alternance de phases d'exploitation et d'abandon, s'est développée sur une période de durée exceptionnelle : de l'époque étrusque jusqu'à l'industrie minière moderne du XX^e siècle. De là vient mon expérience de conservation et de valorisation des témoignages matériels et immatériels qui ont survécu à l'arrêt de l'activité industrielle en 1984.

Quels enseignements tirez-vous de cette expérience ?

Dès le début, j'ai compris concrètement qu'un projet accompli de sauvegarde et de mise en valeur d'un patrimoine culturel aussi atypique que celui d'un patrimoine minier, exigeait une approche plus large que celles développées pour les stratégies de conservation des bâtiments industriels désaffectés.

L'étude de l'architecture et des processus de production (la technique, les équipements, les machines, etc.) ne peut suffire. Pour un patrimoine aussi complexe que celui de l'industrie minière, il faut élargir le point de vue à la géographie et à l'analyse du paysage. La géographie permet de saisir la logique de localisation des différents éléments du système minier : de la position des gisements et des autres facteurs de production (eau, bois, etc.), de la distribution des forces de travail et de l'organisation des réseaux de transport, découle la globalité du patrimoine; la géographie est une discipline qui explique pourquoi les choses sont installées comme elles le sont.

Pourquoi s'intéresser spécialement au paysage dans le cas du patrimoine minier ?

L'étude du paysage est un passage fondamental parce que seule cette discipline arrive à déceler dans la morphologie du territoire ce que sont aujourd'hui les traces, les signes imprimés par les activités humaines du passé. L'analyse du paysage nous permet de décoder un univers symbolique complexe, de décortiquer un système très imbriqué de stratifications et d'en déduire les orientations pour l'avenir ou les évolutions possibles.

Les différentes actions de soustraction (carrières, déboisements, arrêt des activités agricoles traditionnelles, effacement de l'ancienne société rurale) et d'addition (terrils, nouveaux équipements, nouvelle voirie, nouveaux systèmes d'habitat, etc.) ont entraîné un remodelage de l'espace dans lequel sont inscrites les images d'un processus très rapide de modernisation économique, sociale et culturelle. Ces activités ont généré un nouveau paysage qui apparaît aujourd'hui suspendu entre le déterminisme de règles économiques qui l'ont produit (et qui maintenant ne sont plus valables) et un avenir incertain à cause des différents scénarii d'évolution qui sont en jeu.

Quel est à vos yeux l'intérêt de traiter le patrimoine minier du Nord-Pas de Calais comme paysage culturel évolutif ?

La candidature de BMU au Patrimoine mondial de l'UNESCO est une occasion formidable non seulement de réfléchir, mais surtout d'envisager le chemin le plus profitable pour qu'une région entière - le Nord-Pas de Calais - puisse développer un parcours de développement où une nouvelle croissance se conjugue dans un cercle vertueux avec la conservation du patrimoine.

En fanfare aux Tuileries !



Les 15 et 16 septembre 2007, lors des Journées du Patrimoine, près de 25.000 parisiens sont venus écouter et applaudir les interventions musicales de l'harmonie de Lens et cinq grandes parades constituées de 300 musiciens issus de

cinq harmonies du Bassin minier (Harnes, Liévin, Calonne-Ricouart, Montigny-en-Gohelle, Violaines). La mise en scène d'Oskar Gómez Mata, performer et homme de théâtre d'origine espagnole, et la direction musicale d'Hervé Brisse, soliste à l'Orchestre National de Lille et chef d'orchestre ont fait vivre un moment exceptionnel à nos ambassadeurs : « c'est fatiguant, mais c'est aussi un grand moment de rencontres, le public accroche ! ». Merci au Musée du Louvre pour cette initiative.



Quel est l'impact de notre candidature dans les sphères internationales ?

→ Cette question revient souvent au cours des rencontres à travers le Bassin minier. Est-elle le signe d'une inquiétude ou la marque d'une espérance, peut-être les deux finalement. Mais, bien sûr, cette question n'aura pas de réponse avant l'examen officiel de notre dossier.



Gazomètre d'Ostienne (Italie)

Cela n'empêche pas, au contraire, de s'intéresser aux réactions enregistrées à chaud lors de la présentation du projet en différents lieux et dans de multiples sphères.

Par exemple, la Maison de Coopération Germano-Polonaise de Gliwice a invité Marie Patou de BMU et Frédéric Kowalski du C.P.I.E. la Chaîne des terrils à parler du Bassin minier au sommet des jeunes du Triangle Régional de Weimar (Silésie, Nord-Westphalie, Nord-Pas de Calais). Ce sommet réfléchissait sur l'avenir des jeunes européens de trois régions industrielles en mutation. Au Mexique, c'est la section locale de Ticcih* qui a fait venir un représentant de BMU pour un exposé sur la démarche de candidature et de valorisation du patrimoine minier et l'histoire de la sécurité minière dans le Bassin et plus largement en Europe.

Et en septembre 2006, les plus grands spécialistes mondiaux du patrimoine industriel ont pris connaissance du projet à l'occasion du congrès de TICCIH* tenu en Italie, à Terni, dans un complexe industriel devenu récemment musée et centre culturel. Parmi les réactions recueillies par Marie Patou, se dégagent d'abord la surprise d'apprendre que, contrairement aux idées en circulation, tout le patrimoine minier de notre Bassin n'a pas été détruit, mais aussi un vif intérêt pour les cités minières et un vrai étonnement sur la mobilisation des acteurs et des habitants autour de la candidature.

Cet intérêt pour notre projet existe également en France et en Nord-Pas de Calais dans les cercles de personnes directement investies dans les questions du patrimoine. Parmi celles-ci citons le séminaire du Pôle de Ressources « Mémoires du travail » créé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Education Nationale qui, en mai, a réuni une cinquantaine de personnes pour échanger autour de la problématique « Le patrimoine pour projet ». Le prochain séminaire de cet automne annonce un thème en rapport avec les préoccupations portées par la candidature : « Architectes, architectures et sites industriels reconvertis ».

Informations et inscriptions :

Fanny Guilbert, Coordinatrice du Pôle National Ressources Mémoires du Travail - Tél : 03 20 12 40 92
Courriel : memoiresdutravail@laposte.net

*TICCIH - The International Committee for the Conservation of industrial Heritage est une organisation internationale qui a pour but l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine industriel.

REGARD SUR UN SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



Cornish mining

Cornouailles, Angleterre

→ Le paysage minier des Cornouailles et de l'ouest du Devon a été classé Patrimoine mondial de l'humanité en 2006 au titre des paysages culturels évolutifs (critères II, III et IV).

Le paysage et la structure de la société de Cornouailles et de l'ouest du Devon ont été transformés profondément, entre 1700 et 1814, par l'industrialisation de l'exploitation minière du cuivre, de l'étain et de l'arsenic. Les vestiges des mines, des bâtiments des machines, des fonderies, des nouvelles villes, des voies de transport, chemins de fer et ports, en offrent aujourd'hui un témoignage très lisible avec des imbrications étroites.

Au début du XIX^e siècle, les Cornouailles et l'ouest du Devon produisaient les deux tiers du cuivre mondial. L'essor industriel a contribué de façon importante au développement d'une économie industrialisée en Grande-Bretagne. La profondeur des galeries, les machines, les fonderies, les ports et les industries associées reflètent le prolifique esprit d'innovation. C'est là que la force motrice de la vapeur a été employée pour la première fois. Ces sites d'extraction furent un centre de diffusion de nouvelles technologies minières dans le monde entier. Lorsque l'activité minière déclina dans les années 1860, les mineurs émigrèrent en grand nombre vers des communautés minières fondées, en Afrique du Sud, Australie, Amérique centrale, Amérique du Sud, où subsistent encore aujourd'hui des machines originaires de Cornouailles.

La conservation des vestiges historiques miniers en Cornouailles et dans l'ouest du Devon a commencé dans les années 1930, et représente l'une des plus anciennes dans l'histoire mondiale de la conservation du patrimoine industriel.

Au cours des vingt dernières années, ce sont une centaine de bâtiments abritant des machines, 40 cheminées et plus d'une centaine d'installations minières qui ont été sauvegardées.

La candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité a été soutenue par un impressionnant système d'information géographique qui reflète la disposition de l'activité minière plutôt qu'un schéma aléatoire de ce qui subsiste. Elle a été soutenue par un fort engagement des autorités locales. Le plan de gestion comporte aussi des objectifs en matière de conservation de la biodiversité, de protection du paysage. Cependant, des problèmes de lutte contre la pollution et de présentation des relations entre l'homme et la nature ont conduit à abandonner le critère de classement relatif aux valeurs naturelles.

En 2006, le classement au titre des paysages culturels évolutifs a été prononcé pour 10 sites distincts sur 19 719 hectares.



Avec le soutien financier de :



Association Bassin Minier Unesco

LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL
- Ont participé à la rédaction de ce numéro :
 Gonzague DEVAUX, Myriam DUCHENE, Gouvernance & Développement.
 Florence MINI, association BMU
- Crédits photos : Gonzague DEVAUX, Gouvernance & Développement.
 Linda DJENADI, Ecole Supérieure des Beaux-arts de Valenciennes.
 Caroline RICHARD, Communauté d'Agglomération du Douaisis. Mission
 Bassin Minier. CAUE du Pas-de-Calais. Le Louvre-Lens. Altimage
 (Philippe FRUTIER).
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours

BASSIN MINIER UNESCO

4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE
 Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22
 contact@bmu.fr / www.bmu.fr

